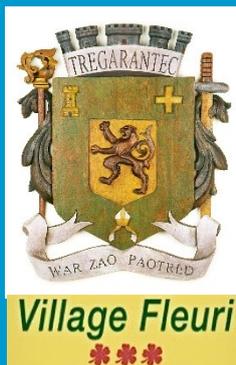


Le Ty Journal de Trégarantec



Janvier 2021

MAIRIE DE TRÉGARANTEC - 6 rue Menez Bargall, 29260 Trégarantec
02.98.83.61.65. - mairie.tregarantec@wanadoo.fr

Les horaires de la Mairie - Eurioù an ti-kêr

La mairie est ouverte au public du mardi au vendredi de 9h à 12h30 pour l'accueil et le standard du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE :

☎ 17 ou ☎ 02.98.83.00.40

POMPIERS :

☎ 18 ou 112

MÉDECIN :

☎ 15 (Samu)

PHARMACIES :

☎ 32 37

Samedi, après 19 h, dimanche et tous les soirs de la semaine

AMBULANCES :

faire le 15

Du lundi au samedi, de 20h à 8h et dimanche/jours fériés.

MARCHÉ

le samedi matin de 09h45 à 13h00

**Venez visiter le
site internet de
la commune :**

<https://tregarantec.bzh>

LE MOT DU MAIRE



Mes chers Concitoyens,

l'hiver vient d'arriver avec ses matins blafards qui couronnent cette année 2020, année difficile pour toutes et tous, au niveau professionnel, au niveau des loisirs, au niveau du quotidien.

L'année 2020 a également vu une nouvelle équipe municipale être appelée à gérer la commune. Sa mission a été complexifiée avec la valse des secrétaires et cette

COVID qui nous colle à la peau.

Il nous faut faire avec, et ce deuxième confinement ne doit pas nous faire oublier les impératifs sanitaires, seuls remparts contre la pandémie.

Je dois tout de même vous féliciter pour votre sens du devoir, tant en matière de port du masque, que pour les distanciations.

En début de mandature nous vous avons fait part des projets que nous comptons mener. Les affaires avancent, nos projets mûrissent, pour le bien de notre commune et de ses 612 habitants.

Je vous informerai en temps opportun de la réalisation des travaux qui seront entrepris dans le courant du mois de janvier.

Nous avons connu une période difficile au niveau du secrétariat, la vacance du poste nous a conduit, Pierre Maudire et moi-même à en occuper les fonctions : notre travail n'a sans doute pas été parfait, mais nous avons parré au plus pressé, afin de sortir la tête de l'eau. Bien sûr, ceci

a occasionné, entre novembre et décembre, quelques désagréments : porte close, téléphone sur répondeur. Je souhaite remercier très chaleureusement Pierre pour tout le travail accompli.

Depuis le 14 décembre, Madame Chiraz Basly occupe le poste de secrétaire remplaçante dans l'attente du recrutement définitif d'une secrétaire titulaire, par voie de candidature sur titre. En ce sens, un jury, avec le concours du Centre Départemental de Gestion du Finistère, sera créé. Il faut donc voir l'avenir avec sérénité.

Ainsi, la commission cohésion sociale a mis sur pied une petite manifestation autour du sapin de Noël : cette grande première fut particulièrement réussie. J'adresse toutes mes félicitations au président, Samuel Henry, ainsi qu'à toute son équipe.

À vous nos anciens, les personnes seules, les ados, les plus jeunes, sans oublier les personnes malades ou ceux ayant perdu leur emploi, je forme à votre endroit, avec les Membres du Conseil Municipal et le personnel Communal des vœux de santé, trésor inestimable, de joie, bonheur et réussite.

À tous et toutes, que cette nouvelle année soit douce et paisible et que tous vos vœux se réalisent.

Bonne et heureuse année, Bloavez Mad !

Gardons l'espoir, protégeons nous mutuellement, soyons confiants dans notre médecine.

Jean-Louis Phélep et l'ensemble du Conseil Municipal

INFORMATIONS COMMUNALES

Pour recevoir le *Ty Journal* par mail, pensez à vous inscrire à tyjournal.tregarantec@gmail.com en précisant vos noms et adresse

INFORMATION MAIRIE

- Depuis le 14 décembre, madame Chiraz Basly vous accueille au secrétariat, aux horaires habituels d'ouverture de la mairie ;
- Williams Poisson, employé communal, cessera ses fonctions au 1er janvier 2021. Nous le remercions pour tout le travail qu'il a accompli au sein de la commune durant ses années.
À cette même date, André Cabon sera nommé stagiaire à la fonction publique, à temps plein ;
- Par arrêté préfectoral, en date du 23 décembre 2020, la vente et l'utilisation de feux d'artifices (dits de divertissements) est interdite à l'occasion des fêtes de fin d'année (du 23/12/2020 à 00h00 au 04/01/2021 à 08h00) ;
- Les travaux pour la fibre débuteront en janvier et occasionneront des gênes temporaires ;
- Pensez à vous inscrire, en mairie, sur les listes électorales.

HORAIRES ET LIEUX DE MESSE

Les horaires concernant les quatre ensembles de la paroisse seront affichés à la porte de l'église.

ANNONCES COMMUNAUTAIRES

• SERVICE AMÉNAGEMENT

- TRAVAUX RD 770 (PLOUDANIEL) -

Démarrés depuis septembre, les travaux de réaménagement de la RD770 se feront **sous circulation jusqu'en mars 2021**. Restez prudents aux abords des chantiers !

> Plus d'information sur le site du département : <https://www.finistere.fr/Actualites/Axe-Ploudaniel-Saint-Eloi-travaux-de-securisation-de-la-RD770>

• ACCUEIL CLCL

L'hôtel communautaire de la CLCL et ses services fermeront exceptionnellement à **16h00 les 24 et 31 décembre prochains**.

• ÉPICERIE SOLIDAIRE CLCL

L'épicerie « Ty Ar Sikour » sera exceptionnellement ouverte ce jeudi 24 décembre de 13h30 à 16h30. Fermeture vendredi 25, mardi 29 et vendredi 1er. Réouverture mardi 5 janvier aux horaires habituels

• SERVICE ENVIRONNEMENT

- TRANSITION ÉNERGÉTIQUE -

Une douche quotidienne représente 49 % de notre facture d'eau et 19 % de notre consommation d'énergie. Pourtant il est possible de limiter votre consommation grâce à de petits gestes simples :

> **acheter un pommeau économe** qui passe de 9-15L/minute à 6L/minute (prix approximatif : 20 €)
> **ne pas ouvrir le robinet en grand** mais à pression suffisante (6L/minute contre à 4L/minute en ouverture réduite)

> **réduire le temps sous sa douche** (passer de 15 minutes à 5 minutes divise par 3 la consommation d'eau)

Avec ces trois résolutions, vous passerez ainsi d'une consommation moyenne de 140 litres (12 litres/minute * 12 minutes) pour une douche à 20 litres (4 litres/minute * 5 minutes) soit une réduction de 7 fois la consommation initiale !

• SERVICE DÉCHETS

En raison de la crise sanitaire actuelle, les déplacements et contacts doivent être limités au maximum. Aussi il est demandé aux usagers de favoriser la réalisation des formalités administratives de manière dématérialisée via la rubrique Environnement > Déchets du site internet www.clcl.bzh.

L'accueil des usagers à l'hôtel communautaire se fait uniquement sur RDV. Pour cela, merci de contacter préalablement le service par téléphone ou par mail : 02 98 21 87 88 / riom@clcl.bzh suivant les horaires d'ouverture habituels (lundi, mardi, mercredi,

vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - Fermé le jeudi matin).

-HORAIRE JOURS FÉRIÉS-

Fermeture de la déchèterie de Lesneven à **16h30 les 24 et 31 décembre prochains** !

> **Vendredi 25 décembre : NOËL**

Les tournées de BAC GRIS (ordures ménagères) de **GUISSÉNY / KERLOUAN (SECTEUR 1)** seront reportées au **samedi 26 décembre** !

> **Vendredi 1er janvier : NOUVEL AN**

Les tournées de BAC GRIS (ordures ménagères) de **KERNOUËS / KERNILIS** seront reportées au **samedi 2 janvier** !

Les tournées de BAC JAUNE (emballages secs) de **KERLOUAN (SECTEUR 2) / KERNILIS** seront reportés au **samedi 2 janvier** !

- TRIER PENDANT LES FÊTES-

Quelques conseils pour trier vos emballages en cette période de fête de fin d'année :

> **SE TRIE** : les papiers cadeau et rubans en papier, les films d'emballage transparents, les papiers bulle, les boîtes et emballage de jouets ou figurines en carton (après avoir retiré les liens et poignées en plastique), les emballages de chocolats et papillotes, les tickets de jeu à gratter, les barquettes de saumon fumé...

> **NE SE TRIE PAS !** : les serviettes et mouchoir en papier, comme tous les déchets dit « d'hygiène » étant souillés ils ne peuvent plus se recycler !

ET MON SAPIN ? Il se recycle aussi grâce aux sacs à sapin !! Vous pouvez aussi le déposer en déchèterie (encombrants ou aux déchets verts)

-CALENDRIER COLLECTES 2021-

Les calendriers (particuliers et professionnels conventionnés) des collectes de bacs individuels pour l'année 2021 est disponible en téléchargement sur le site internet de la CLCL www.clcl.bzh (rubrique Environnement > Déchets > Collecte).

• SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

En raison de la crise sanitaire actuelle, les déplacements et contacts doivent être limités au maximum. Aussi il est demandé aux usagers de favoriser la réalisation des formalités administratives de manière dématérialisée via la rubrique Environnement > Eau et Assainissement du site internet www.clcl.bzh.

L'accueil des usagers à l'hôtel communautaire se fait uniquement sur RDV. Pour cela, merci de contacter préalablement le service par téléphone ou par mail : 02 98 83 02 80 / eau@clcl.bzh suivant les

horaires d'ouverture habituels (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - Fermé le jeudi matin).

Afin de répondre au mieux à vos attentes, le service Eau et Assainissement de la CLCL vous propose le **règlement de votre facture par prélèvement en deux ou dix échéances**.

Pour bénéficier de ce mode de règlement, il vous suffit de contacter le service au 02 98 83 02 80 ou à eau@clcl.bzh. Nous vous ferons parvenir le mandat prélèvement SEPA qu'il conviendra de nous retourner accompagné d'un RIB.

-LESNEVEN-

Le service eau et assainissement a débuté **la relève des compteurs d'eau sur la commune de Lesneven**.

Cette relève annuelle obligatoire est l'occasion pour notre releveur de vérifier votre poste de comptage mais aussi de vous signaler toute anomalie (fuite, consommation en hausse...).

Nous vous remercions de faciliter l'accès au compteur (ex : enlever les pots de fleurs sur le regard, nettoyer l'intérieur du regard...) et de prendre les mesures nécessaires si vous possédez un chien. En cas d'inaccessibilité du compteur, un avis sera déposé dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez nous transmettre l'index de votre compteur par mail (eau@clcl.bzh) en précisant vos coordonnées ou encore nous téléphoner au 02 98 83 02 80. Sans réponse de votre part, votre index sera estimé.

-PLOUDANIEL-

Le service eau et assainissement vous informe qu'il procède actuellement à l'entretien du réseau d'eau potable sur Ploudaniel à compter du 3 décembre 2020. Suite à cette intervention, des perturbations, type eau troublée, dans la distribution d'eau pourront intervenir entre 9 heures et 12 h et de 14 h à 17 heures. En cas de désagréments, nous vous recommandons de laisser couler un peu d'eau. La CLCL s'excuse pour la gêne occasionnée et remercie ses usagers pour leur compréhension.

> **Programme de renouvellement des compteurs d'eau.**

Le service eau et assainissement informe d'une campagne de renouvellement de compteurs d'eau sur le mois de janvier 2021. Si votre compteur n'est pas accessible, un agent déposera un avis de passage dans votre boîte aux lettres vous invitant à prendre contact afin de planifier un rendez-vous.

-LE FOLGOËT-

Le service eau et assainissement a débuté **la relève des compteurs d'eau sur la commune du Folgoët**.

Cette relève annuelle obligatoire est l'occasion pour notre releveur de vérifier votre poste de comptage mais aussi de vous signaler toute anomalie (fuite, consommation en hausse...).

Nous vous remercions de faciliter l'accès au compteur (ex : enlever les pots de fleurs sur le regard, nettoyer

l'intérieur du regard...) et de prendre les mesures nécessaires si vous possédez un chien. En cas d'inaccessibilité du compteur, un avis sera déposé dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez nous transmettre l'index de votre compteur par mail (eau@clcl.bzh) en précisant vos coordonnées ou encore nous téléphoner au 02 98 83 02 80. Sans réponse de votre part, votre index sera estimé.

• TOURISME CÔTE DES LÉGENDES -RÉOUVERTURE / HORAIRES JUSQU'AU 03 JANVIER -

Lesneven : Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Fermé le mardi matin.

Maison de Territoire (Meneham) : Du lundi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Dimanche de 14h à 17h30.

> **Les accueils fermeront à 16h30 le 24 et 31 décembre.**



NOËL À MENEHAM-

Du samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier

Un vent d'imaginaire souffle sur Meneham !

Au programme : une ambiance lumineuse et sonore féérique, une œuvre d'art sculptée par le vent et des idées cadeaux originales et locales pour un Noël responsable et solidaire. Gratuit. *Contact : 02 98 83 95 63 / tourisme@cotedeslegendes.bzh / www.meneham.bzh*

Mardi 29 décembre 2020 à 17h00 : Meneham by night

Dans le cadre de la manifestation « Noël à Meneham », visite guidée à la lueur des lanternes.

Cette balade à la nuit tombée vous permettra de découvrir le village et son histoire dans un décor féérique.

Tarif de 3€ à 6€.

INFORMATIONS DU TERRITOIRE

• CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL (CSI)

-CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)-

En période de confinement Covid-19, tous les services du CIDFF29 restent accessibles aux femmes et familles.

Nos services (écoute, accompagnement, soutien psychologique, information juridique, accompagnement dans le cadre du Téléphone Grave Danger et accompagnement professionnel) continuent à accueillir plus particulièrement les victimes de violences.

N'hésitez pas à nous contacter au 02.98.44.97.47 ou par courriel à contact@cidff29.fr

-INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS-

Les inscriptions pour les vacances de Noël et les mercredis de janvier à fin juin 2021 (hors vacances scolaires) peuvent se faire par internet à l'adresse suivante : inscription.alsh.csc@gmail.com

Vous trouverez sur notre site internet le document à télécharger et à nous renvoyer obligatoirement par mail ou le déposer à l'accueil ou dans la boîte aux lettres du Centre.

Une version papier de ce document est également disponible à l'accueil. Si votre enfant, n'est pas venu depuis septembre, nous vous demandons de bien vouloir réactualiser le dossier d'inscription que vous pouvez télécharger sur notre site internet via le lien suivant :

<https://centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org/alsh-documents-a-fournir>

> Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre l'accueil du Centre au 02.98.83.04.91

Pour rappel, durant les vacances scolaires, le secrétariat et l'accueil du Centre seront fermés le matin.

Ouverture les après-midis de 13h30 à 17h.

• SYNDICAT DES EAUX DU BAS LÉON



-A VOS TIROIRS : QUAND LES PHOTOS NOUS RACONTENT LE PAYSAGE !-

Comment nos paysages de campagne, notre bocage, nos rivières, nos entrées de bourgs ont-ils évolué ?

Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon vous propose de participer à une grande collecte de photos d'archives et d'anciennes cartes postales du Bas-Léon (du Conquet à Tréfléz). L'objectif est d'analyser le paysage d'hier et d'aujourd'hui afin d'illustrer les enjeux de reconquête de la biodiversité et de la qualité de l'eau relevés dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

> Si vous dénicher d'anciennes photos, vous pouvez nous les communiquer par courrier (2 route de Penn ar Guear, 29 260 Kernilis) ou nous les transmettre par mail à l'adresse bocage.basleon@orange.fr

N'oubliez pas de préciser le lieu (commune, lieu-dit, zone la plus précise possible) et si possible l'année de la prise de vue. Les photos de paysages les plus intéressantes seront par la suite exposées.

A GAGNÉ : deux appareils photos. Le règlement et les zones de photos recherchées sont disponibles sur le site du Syndicat

<https://www.syndicateauxbasleon.bzh/>

Pour connaître les dernières actualités des services de la Communauté Lesneven Côte des Légendes (déchets, eau/assainissement, urbanisme, économie...) rendez-vous sur www.clcl.bzh ou www.facebook.com/clcl.bzh

INFORMATION CORONAVIRUS



Depuis ce 15 décembre, l'ensemble du territoire métropolitain passe du dispositif de confinement à celui du couvre-feu. Les déplacements inter-régions sont autorisés mais un couvre-feu de 20h00 à 06h00 est en vigueur. Les sorties et déplacements sans attestations dérogatoires sont donc interdits de 20h00 à 06h00 sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3750 € en cas de récidive. Les établissements autorisés à ouvrir ne pourront

plus accueillir de public après 20h00.

Les déplacements seront tolérés le 24 décembre mais les rassemblements sur la voie publique ne seront pas permis. En revanche, le couvre-feu sera strictement appliqué le soir du 31 décembre.

Retrouvez les informations officielles sur la crise sanitaire sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus

B aromètre de l'accidentalité du Finistère

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

Novembre 2020

Observatoire départemental
de Sécurité routière

I - Accidentalité locale

[données non consolidées]

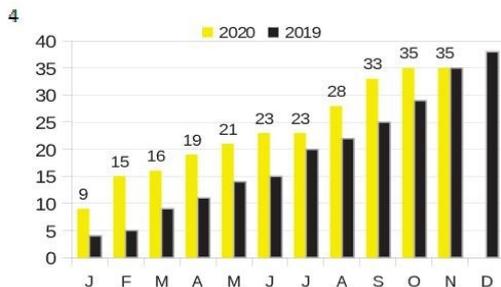
◆ Les chiffres

	Novembre		
	2020	2019	Écart
Accidents corporels	43	61	-18
Tués	0	6	-6
Blessés	49	75	-26
Blessés hospitalisés	17	23	-6

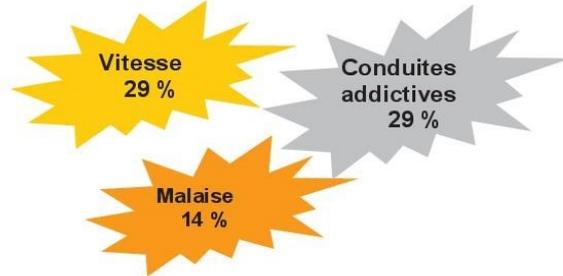
◆ Le cumul de l'année

	Cumul au 30 novembre 2020		
	2020	2019	Écart
Accidents corporels	582	629	-7 %
Tués	35	35	0 %
Blessés	728	798	-9 %
Blessés hospitalisés	240	244	-2 %

◆ Le cumul mensuel des tués au 30 Novembre 2020



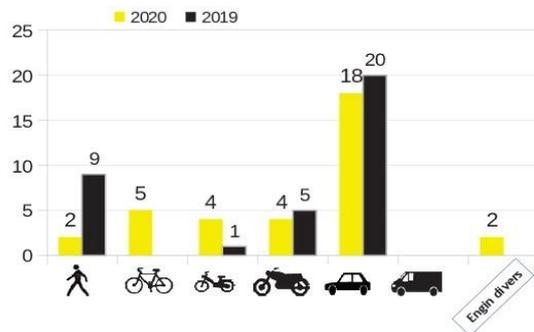
◆ Les causes principales des accidents mortels



◆ La répartition des tués par âge

Tranches d'âges	Pourcentage
Moins de 15 ans -----	11 %
15-17 ans -----	6 %
18-24 ans -----	14 %
25-29 ans -----	9 %
30-34 ans -----	-
35-44 ans -----	12 %
45-54 ans -----	6 %
55-64 ans -----	14 %
65-74 ans -----	11 %
> 75 ans -----	17 %

◆ Le nombre de tués selon le mode de déplacement



II - Accidentalité régionale-nationale – Bilan provisoire au 30 novembre 2020

	Accidents			Tués			Blessés		
	2020	2019	Ecart	2020	2019	Ecart	2020	2019	Ecart
Bretagne*	1914	2274	-16 %	132	153	-14 %	2332	2832	-18 %
Côtes d'Armor	333	391	-15 %	30	35	-14 %	408	503	-19 %
Finistère	582	629	-7 %	35	35	0 %	728	798	-9 %
Ille-et-Vilaine	607	715	-15 %	36	35	3 %	713	889	-20 %
Morbihan	392	539	-27 %	31	48	-35 %	483	642	-25 %
France**	41140	51187	-20 %	2326	2960	21 %	51099	64353	21 %

*Données ODSR
**Données ONISR

III - Actualités

« Sur la route, n'oublions jamais ce qui compte vraiment. »

Alors que les Français connaissent un allègement des contraintes pesant sur leurs déplacements, la Sécurité routière les incite à **ne pas oublier**, lorsqu'ils sont **sur la route, ce qui compte vraiment** pour eux.

Tous les usagers sont invités, à travers **une nouvelle campagne** (*cliquer sur le lien*), véritable ode à la vie, à prendre conscience de la valeur des petits et grands bonheurs, pour ne pas les perdre. Jouer avec ses enfants, faire l'amour, écouter Véronique Sanson dans son bain... autant de moments heureux mis en scène à travers quatre films réalisés par Arnaud Desplechin et cinq affiches presse qui rappellent à chacun **l'importance de respecter les règles sur la route**.

En célébrant nos plus profonds désirs, la Sécurité routière nous invite tous à ne pas céder sur la route à la tentation des plus futiles, des plus immédiats, comme une pointe de vitesse ou un appel au volant, qui pourrait venir tout gâcher.



« Sam, celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas. »

Parce que près d'un **accident mortel sur trois est causé par un excès d'alcool ou/ et de stupéfiants dans le Finistère**, la Préfecture a un conçu un spot audio pour réduire la prise de risques sur la route durant les fêtes de fin d'année.

Il sera diffusé entre le 22 et le 31 décembre sur les radios Hit West, Virgin, Océane et Bonheur.



Département du Finistère

2

Baromètre mensuel – novembre 2020

LE RECENSEMENT



À partir de 16 ans tout jeune Français doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Celle-ci est obligatoire pour se présenter par la suite à l'examen du Permis de conduire.

Il faut s'adresser à la mairie, accompagné des pièces suivantes :

- un justificatif d'identité ;
- le livret de famille ;
- un justificatif de domicile des parents.

PETITES ANNONCES

(contact : tyjournal.tregarantec@gmail.com)

Les annonces publiées ci-dessous n'engagent en rien la municipalité et sont de la responsabilité exclusive des dépositaires.

**Le Groupe Scolaire "Les 2 Rives" de Landerneau vous invite à participer :
AUX PORTES OUVERTES**

Lycée St Sébastien 4 rue Hervé De Guébriant LANDERNEAU
et du Lycée St Joseph Route de Pencran LANDERNEAU,
Vendredi 5 Février 2021 de 17h à 20h
Samedi 6 Février 2021 de 9h à 13h



RETROUVEZ ICI TOUTES NOS FORMATIONS !

oOo



Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC). Le CLIC a pour mission d'accueillir les personnes de plus de 60 ans et leur famille, de les renseigner sur leurs droits sociaux, de les accompagner dans leurs démarches administratives, de répondre à leurs questions diverses : aides à domicile, structures d'accueil, retours d'hospitalisation, adaptation du logement, APA, aide sociale, aides financières... **Accueil sur rendez-vous au centre hospitalier, rue Barbier de Lescoat à LESNEVEN. Renseignement et prise de RDV auprès du secrétariat, le matin, du lundi au jeudi, de 9h à 12h, au 02 98 21 02 02**

oOo

LES ATELIERS HANDIMAGINERES

Vous êtes une personne en situation en handicap, mais vous avez l'envie de créer et de vous surpasser, alors je vous propose des activités de : COUTURE, ART FLORAL, DESSIN ou BRICOLAGE... à votre domicile. Je vous apporte l'aide physique et morale, les adaptations, la présence, les conseils et le matériel. Appelez-moi au 06 61 56 46 92 « LES ATELIERS HANDIMAGINERES »
Les mardi, mercredi et jeudi entre 10h00 et 18h00.

oOo

L'ACCUEIL DE JOUR (LA PARENTHÈSE)

Ouvert du lundi au vendredi est destiné aux personnes de plus de 60 ans chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer, ou de troubles apparentés, a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et habitant dans un périmètre de 15 kms autour de Lesneven, pour la réalisation d'activités. Les pré-inscriptions se font auprès du bureau des entrées du Centre Hospitalier de Lesneven au 02.98.21.29.00

oOo

RECHERCHE DE LOGEMENT

Recherche logement pour une famille 6 personnes de janvier à mai ou juin 06 74 02 87 25 – vide ou meublée – martin.vernier@free.fr

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

INFORMATION épicerie et logements solidaires proposés par le CIAS



Le CIAS est gestionnaire de l'épicerie solidaire et des logements temporaires sur le territoire de la CLCL.

L'épicerie solidaire s'adresse à toute personne habitant le territoire de la CLCL depuis plus de 3 mois et rencontrant des difficultés financières. La demande est à faire en mairie ou au CCAS, un dossier est à remplir et passera devant une commission pour accord ou non.

Les logements solidaires s'adressent à toute personne sans domicile ou risquant de l'être. La demande est à faire si on est accueilli dans un dispositif d'hébergement d'urgence (115), en situation de mal logement ou si l'on risque de perdre son logement.

Pour tous renseignements complémentaires, les agents du service sont disponibles :

Delphine ABIVEN, gestionnaire CIAS, cias@clcl.bzh

Stella DELIGNE, assistante CIAS, référente contrat local de santé, contratlocalsante@clcl.bzh

Bureau CLCL 02.98.21.06.16 ou Épicerie 02.98.21.08.03 les mardis et vendredis

BURKIN'HAND

Créée en 2018, l'association *Burkin'Hand* est basée à Trégarantec, et a pour objectif de récolter, acheminer et distribuer du matériel sportif aux jeunes de Bobo Dioulasso au Burkina- Fasso. L'objectif est de faciliter l'accès à la pratique du handball à tous.

Aujourd'hui *Burkin'Hand* récolte toujours des chaussures et tenue de sport, mais pour l'instant, aucun envoi des colis n'est possible en raison des mesures d'hygiène liées à la Covid-19.

Mais cela ne change rien pour les jeunes sportifs de Bobo Dioulasso qui ont toujours besoin de matériel pour pratiquer le hand dans les meilleures conditions.

L'association réfléchit actuellement à la création d'un événement sportif et culturel afin de récolter des fonds et ainsi pouvoir financer le transport du matériel.

N'hésitez surtout pas à contacter Arnaud Marrec, le président de l'association, pour une aide financière ou pour devenir bénévole, ou pourquoi pas adhérent : **Arnaud Marrec – 07 83 86 68 31**



FANCH RIDER TRAIL

L'association FANCH RIDER TRAIL a été créée en juin 2017.

Elle est composée d'une vingtaine de membres passionnés de sport et ayant été touchés de près ou de loin par cette maladie qu'est le cancer.

L'association a pour but de promouvoir la lutte contre cette maladie, de participer à de grandes courses locales ou nationales, d'organiser une belle manifestation sur la commune de TREGARANTEC ...

Mais pourquoi tant d'engagement ?

L'objectif est de récolter des fonds permettant d'apporter une aide financière aux structures accueillant les malades et leurs familles, de soutenir ceux éprouvant des difficultés et d'offrir des moments de partage entre malade et famille : c'est d'une grande satisfaction !

Ainsi, en 2018 et 2019, nous avons redistribué 7500 euros vers trois associations ayant permis le financement d'une musicothérapie, de soins de confort comme une esthéticienne ou une coiffeuse ainsi que la participation à l'achat d'une baignoire balnéo pour l'hôpital Morvan et la réalisation d'une salle pour les adolescents.

En complément, nous réalisons le rêve des enfants participant à la course en joëlette (concert, baptême de l'air et diverses activités).



Le bonheur que peut générer notre engagement pour cette cause, ne peut que renforcer notre volonté à nous investir avec un vrai soutien des entreprises locales.

Malgré l'annulation de notre trail cette année pour cause de covid-19, l'association a pu remettre trois chèques de 1200 euros à trois associations qui œuvrent pour le bien-être des malades, grâce à la générosité des coureurs inscrits en avance, ayant choisis de faire don de leur inscription et grâce à nos partenaires toujours aussi généreux.

Notre objectif est de reverser l'intégralité des inscriptions à des actions dans le cadre de la lutte contre le cancer.

N'hésitez surtout pas à contacter Samuel Henry, pour avoir de plus amples renseignements sur l'association au 06 25 07 04 56.

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE



Les scouts et guides de France, ce sont près de 88 000 adhérents dont 27 000 bénévoles.

Le groupe scouts et guides du Folgoët a été fondé il y a un peu plus de deux ans, et a pris

le nom de Jo Vérine en février 2019 en l'honneur de ce scout lesnevien mort durant la Seconde Guerre Mondiale en portant assistance à des blessés. Le Groupe est composé de 28 jeunes et 12 encadrants.

Avec une répartition par tranche d'âge, de 6 ans à 20 ans, les scouts et Guides de France véhiculent les valeurs du scoutisme qui sont leurs piliers depuis plus de 100 ans : faire de tous des citoyens actifs, utiles, heureux et artisans de la paix. Ces principes reposent sur l'entraide, la solidarité et la bienveillance.

Mouvement catholique et ouvert à tous, l'association accueille toutes et tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. Le scoutisme se veut avant tout comme une main tendue aux autres, faisant de la tolérance un atout fondamental. C'est ainsi que les activités scouties se feront autour du service et de l'aide à tous ceux qui en ont besoin. Le jeune apprend à être acteur de sa vie ; cette expérience très enrichissante vise à développer la responsabilisation et la prise de décision. L'enfant est au centre du système et les adultes encadrants l'aident à mettre en avant ses capacités, à exprimer ses envies, à se développer au sein d'un ensemble d'une même tranche d'âge.

Le scoutisme est basé sur le concept de l'auto-éducation. Chaque jeune est considéré comme une personne unique, disposant du potentiel nécessaire pour se développer par lui-même. Dans le processus éducatif, les éducateurs et éducatrices sont principalement des jeunes eux-mêmes.



Ainsi, la méthode scoutie est le cadre structuré conçu pour guider et encourager chacun sur le chemin de son développement.

Le jeu est au centre de tout afin d'appréhender les notions d'écologie, de découverte de nouveaux horizons et de développement personnel. Les Scouts et Guides de France se veulent avant tout comme constructeurs du monde de demain, aidant à la prise de conscience des grands chantiers comme l'écoute des autres et de soi, les principes d'égalité entre les hommes et les femmes. En somme, former les futurs adultes et leur permettre de posséder toutes les clés pour être bien dans sa peau et bien avec les autres.

Les Scouts et Guides de France accompagnent les chefs et cheftaines dans leur démarche de progression en prenant en charge une partie de la formation BAFA : cela permet aux compagnons (à partir de 17 ans) qui souhaitent s'investir dans l'encadrement, de transmettre leurs savoirs, leurs acquis mais aussi les responsabiliser, en encadrant les plus jeunes.

Les rencontres se font une ou deux fois par mois, lors d'après-midi au local ou en extérieur et quelques fois des week-end campés sont organisés, des rencontres avec d'autres groupes de Landerneau, Brest ou St Pol de Léon sont aussi organisées. L'ensemble est couronné par un camp estival à la durée variable en fonction de la tranche d'âge.

Ceux qui souhaitent découvrir le scoutisme (qu'importe la période de l'année) peuvent se rendre sur le site internet du Groupe 1^{ère} Ar Folgoad (<https://sites.sgdfr.fr/1ere-ar-folgoad>), sur la page Facebook (<https://fr-fr.facebook.com/SGDFArFolgoad/>)

Ou contacter les responsables du groupe au 06 81 31 89 02

... ce sont aussi des anecdotes pour (re)-découvrir une histoire commune...

PAGES D'HISTOIRES

Par Jacques Miorcec de Kerdanet

TRÉGARANTEC, QUELLE EST L'ORIGINE ET LA SIGNIFICATION DE CE NOM ?

De nombreuses réponses ont été proposées, j'apporte ici la mienne.

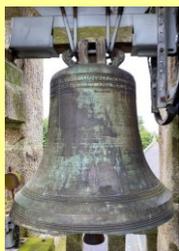
Il existait au XI^e – XII^e siècles une famille qui vivait sur la motte féodale de Portlac'h, et protégeait Lesneven. Au service des Ducs de Bretagne, ils émigrèrent sur le Morbihan, car les Ducs séjournèrent alors au château de l'Herminie à Vannes. Cette famille de Trégarantec donna son nom à divers lieux en Bretagne :

- le grand château de Trégarantec en Mellionec ;
- le village de Tréhorenteuc où demeure la pierre tombale d'un écuyer de Trégarantec.

Ils portaient pour armoiries « d'azur à trois pals d'argent », peut-être en référence aux trois poteaux de justice ?



LE CLOCHER DE TRÉGARANTEC



Un trésor est lové dans notre clocher, l'histoire nous l'explique : l'église ancienne qui a brûlé vers 1890 était dépourvue de campanile. Ainsi, sous Louis XIV, en 1680, on voulut un clocher, à l'instar de chez nos voisins.

Mais l'emplacement choisi était occupé par le tombeau des seigneurs de Quillimadec. La Dame des lieux en accepta le déplacement.

Ainsi, en 1684, débutèrent les travaux du clocher, et la noble Dame, en remerciement de son acceptation de modification de la sépulture familiale, fut proclamée marraine de la grande cloche. Or, malgré la Révolution Française et les fonderies de bronze, cette grande cloche est toujours là, dans son environnement d'origine, un fait particulièrement rare que nous pouvons considérer comme notre trésor historique

oOo

LES CLOCHES SONNENT



Lovée dans son clocher de pierre, la Marraine, heureuse, carillonnait claire et joyeuse, aux messes, aux heures ou à l'angelus. Mais catastrophe ! À chaque fois le prêtre se tenait les tempes et hurlait de se taire. Mais que se passe-t-il donc ?

Par économie, le presbytère s'appuyait sur le mur Nord de l'église devenue caisse de résonance.

Il fallut attendre 1750, pour décider d'un nouveau presbytère, avec un jardin entre le logis et la Marraine.

Hélas, 40 ans plus tard, la Révolution saisissant les biens de l'Église, le nouveau presbytère est vendu à des laïcs. Le prêtre en devient locataire et n'apprécie pas beaucoup de dépendre des anti-curés.

On décide alors de construire un autre presbytère, plus éloigné encore de la bonne Marraine.

oOo

TOUTE UNE HISTOIRE DE PRESBYTÈRE

Vous le savez, l'ancien presbytère était source de maux pour le curé de Trégarantec. On décide alors de la construction d'un nouveau presbytère. Il est temps, le prêtre va même jusqu'à se plaindre que l'ancien est hanté ! Donc on lui offre un territoire entouré de hautes murailles, avec cour, jardin, logis et dépendances. Il y logera avec sa « carabacène ». Ouf, enfin la tranquillité, plus de bourdonnement de cloches. Mais pour peu de temps. Le 17 août 1890, le bedeau répare à la colle chaude une poutre de l'église. Hélas, dans la nuit, la toiture bien sèche s'embrace, l'édifice religieux flambe. C'est une catastrophe ! Mais la Marraine, bien abritée dans son nid de pierres, ni fendue, ni fêlée, nargue en carillonnant avec gaité, dans une église sans toiture.

Et maintenant, où dire la messe ? à la chapelle Jésus ? mais la toiture de 1802, non entretenue, est une véritable pomme d'arrosoir dès qu'il pleut (ce qui dit-on, arrive assez souvent).

Mais que faire : réparer au plus vite la toiture de la chapelle ? l'argent manque.

Dans un geste généreux, Lesneven prête trois colonnes de granite pour élargir le hangar du presbytère pour que l'on y dise l'office. Cela s'avère impossible : le vent et la pluie entrent partout, désorganisant les nappes de l'autel et perturbant la messe.

Le maire, Antoine Miorcec de Kerdanet et son conseil municipal se retrouvent devant un choix cornélien : premièrement, réparer cet édifice du (peut-être) XVème siècle tout ravagé par les flammes. Deuxièmement, reconstruire un édifice plus moderne et plus grand. Ce sera le second qui l'emportera.

On choisira un architecte, Ernest Le Guerennic, un spécialiste d'églises qui construira celle de Trégarantec en jumelle de celle de Molène. L'entreprise de maçonnerie sera issue du Finistère Sud, monsieur Urcaïn. Il bâtira également une grande maison devenue bistrot (le 3^{ème} du village, quand Lesneven, à la même époque, en comptait 80 !).





À signaler que l'entreprise Urcaïn bâtit en 1912/13, la chapelle des pardons du Folgoët, sur les plans de monsieur Chaussepied, architecte connu pour ses plans de restauration du château de Kerjean. La guerre de 14/18 mettra fin à cette entreprise, qui deviendra la menuiserie Félix Urcaïn et la maison homonyme deviendra épicerie, tabac, bar (dont un anglais, il y a 15 ans, dira de Gaby « la lady du bar est belle »). En fait, on trouve tout chez Gaby. Mais revenons à l'église. Le 22 septembre 1891 la bâtisse est finie, reconstruite en une année. Mais les choses ne sont pas aussi simples. Il n'y a plus d'évêque de Quimper et Léon (décès, démission ?). Ce sera donc un évêque de passage, Monseigneur Potron, prélat de Jéricho, qui consacra notre église.

En 1935, elle s'éclairera de très élégants vitraux retraçant toute la vie du Christ. Les artistes sont issus d'une longue lignée de pyrénéens, spécialistes de vitrail et de mosaïque, la famille Maumejean. Ils œuvrèrent dans le monde entier sur près d'un siècle et demi. Les dons des tribus trégarantécoises sont bien lisibles au bas des vitrages.

Plus tard, il n'y a plus de prêtre dans la paroisse, le presbytère est loué à des laïcs. Aussi, la ville de Lesneven a, il y a peu, récupéré ses colonnes. Après 80 ans au bon air de notre campagne, elles ont regagné la place des trois piliers, rue de la Marne. Il semblerait qu'elles fussent originaires de l'hôtel des trois piliers, détruit au XIX^{ème} siècle.

oOo

NOTES SUR LA CHAPELLE DE JÉSUS

Sur le bord de la route de Lesneven à Landivisiau existe la chapelle de Jésus. Cette sainte chapelle n'était dans le principe, qu'un simple petit oratoire de 10 m sur 12m (soit 27 m² intérieur), commencée le 10 juillet et finie le 10 octobre 1695.



Le motif principal de son érection avait été de pouvoir exposer aux pèlerins qui passaient pour aller au Pardon de ND du Folgoët, les reliques de saint ARNEC, patron de la paroisse (celles-ci ont disparues durant la tourmente révolutionnaire). Cette chapelle servait également pour faire des stations aux jours de Pâques, Pentecôte aux Jubilés.

Toute petite qu'elle fut, on voulut établir dans cette chapelle la confrérie du Très-Saint-Nom-de-Jésus, avec toutes ses annexes, indulgences et privilèges.

Le 8 juillet 1708, et contre toute opposition, le frère Yves Le Poncin, prieur des Dominicains de Morlaix, vint établir la confrérie dans la petite chapelle, sous le sceau d'une bulle du pape Paul V, avec approbation de l'évêque du Léon.

Ce petit édifice était très fréquenté pour la dévotion qu'on y portait au Très-Saint-Nom-de-Jésus et pour le grand nombre de soulagements qu'elle recevait aux nécessités publiques et particulières, mais elle était trop petite pour y recevoir les services durant les périodes de grande influence des fidèles.

Or survint un drame, juste à quelques trois cent mètres de ce frêle oratoire. En le petit manoir de Pratanlouët (dont il ne semble rester que le moulin de Fraval), où vivait le sieur de Kerfaven et son épouse, un feu avait pris, déjà brûlé la moitié de l'édifice, risquant de ravager le reste de la bâtisse. Ils décidèrent alors de vouer leurs prières à Jésus dont la chapelle est toute proche, en promettant qu'en cas de sauvegarde, ils doteraient d'un parc l'édifice et ainsi la confrérie. Et là, miracle ! le vent tourne éteignant le feu et sauvant ainsi leurs biens.

Fortement encouragé par ce signe du ciel, et par l'ampleur de l'évènement, on décida l'agrandissement de ce premier bâtiment. La première pierre fut bénite le 10 juin 1714. le 12 janvier 1716 eut lieu la bénédiction de la nouvelle chapelle sous le titre de Très Saint Nom de Jésus. On disait alors, qu'une messe dite dans la chapelle avait le privilège de délivrer une âme du purgatoire.

À la Révolution, la chapelle est saisie par la République qui cherche à la vendre. Une vente à la chandelle est donc organisée le 28 germinal de l'An III de la République (17 avril 1795). Le citoyen Miorcec en fait l'acquisition pour 11300 livres. Celui-ci en fera don à la commune le 28 Thermidor AN III (15 août 1795).

Il faudra attendre 1809 pour que le maire de Trégarantec, monsieur Kermarrec, puisse faire faire des travaux de remise en état de la dite chapelle, en ruine.

Ce siècle allait finir dans la quiétude lorsqu'un dramatique incendie détruisit l'église paroissiale, sur une réparation mal surveillée (comme nous avons pu le lire précédemment). Ancienne, basse, sombre, dit-on, elle devait avoir cependant un certain charme. Car d'aucun disaient qu'elle rappelait un peu ce bijou de pierre et d'ardoises qu'est la chapelle St Eloi qui se trouve sur la route de Landerneau. Bref, l'effet est le même, qu'elle fut belle ou non : plus de lieu de culte pour les paroissiens !

Mais si, mais si notre « chapelle de secours », justement, servira de remplacement, jusqu'à la fin des travaux de reconstruction. Ce qui entre nous, tout en lui redonnant vie, justifiait les travaux menés en 1891.

Il paraît néanmoins très intéressant de revenir sur l'acquisition du citoyen Miorcec. En 1795, il est décidé de vendre par adjudication de la chapelle Jésus, saisie au titre des biens nationaux.

Le 17 février, les choses se compliquent par la participation de deux opposants politiques qui font monter les enchères : partant de 4 767 francs, celle-ci sera vendue pour 11 305 francs (soit plus du double, pour un bâtiment qui sera considéré comme étant en ruine cinq mois plus tard !). Notre bon citoyen propose en août suivant de céder à titre gracieux cet achat à la commune, qui refuse catégoriquement vu l'état.

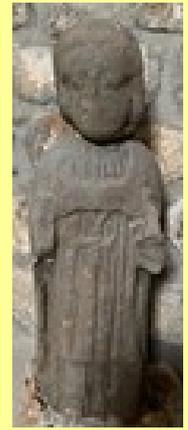
S'engage alors une farandole de proposition, de refus, de relevés d'estimations, de notes notariales (voire sous-préfectorales). En 1806, une accalmie : l'acheteur-donateur se verra nommé « Marguillier d'Honneur » de l'église paroissiale (un poste honorifique au sein du conseil paroissial).

En 1809, fatigués de ces histoires, Daniel-Nicolas Miorsec de Kerdanet et Marie-Jeanne son épouse décident de procéder à la restauration de la chapelle à leurs frais (le maire de l'époque ayant refusé d'y participer). Il existe dans les archives de la famille de Kerdanet un registre contenant l'ensemble des factures payées par les Miorsec (registre fort volumineux), le tout se montant à 2 285 francs de l'époque (soit plus de la moitié du coût de construction d'une maison contemporaine). Il va sans dire que cet achat ne peut pas être considéré comme le meilleur placement de l'époque !

Pour l'anecdote, nous savons d'où viennent les matériaux ayant servis à la réfection de la bâtisse : les 20 pieds de chêne viendront des bois de Maillé, les ardoises de la « Montagne ». Concernant ces dernières, l'amusant, est qu'elle étaient très grandes et très lourdes. Aussi y a-t-on adjoint une facture supplémentaire de charrois pesants, venant de très loin et nécessitant de nombreux arrêts (il devait faire soif de transporter des blocs, je parle bien évidemment des chevaux). De même seront facturés les planchettes de volige et leurs clous de fixation. Enfin, il faudra refaire portes et vitraux.

En remerciement de ses bienfaits, le donateur se verra devenir le parian de la petite cloche du village, et, après 1824, on lui proposera une inhumation dans la dite chapelle.

Un fait marquant mérite d'être souligné : avez-vous vu des ducs ou des duchesses, des princes ou des princesses, ou même des présidents de la République se soucier d'un minuscule village ? et bien sachez que pour Trégarantec, c'est un empereur qui s'en est occupé : cette chapelle fait tant de bruit en haut lieu, que Napoléon Ier posera son œil d'aigle une fois sur Austerlitz et une fois sur notre village... même si ce ne fut que pour ordonner que l'on cessa cette affaire au plus vite !



La chapelle de Jésus en quelques dates

Cette chapelle, voulue au départ pour y exposer les reliques de Saint Earnec à la faveur des pèlerins se rendant au Pardon de Notre-Dame du Folgoët.

- 1695 : 10 juillet, début des travaux, 10 octobre fin de la construction du petit oratoire ;
- 1696 : 27 mai, bénédiction par l'abbé Picart ;
- 1706 : arrivée de deux Bulles du Papa Paul V, autorisant la fondation de la Confrérie du Très Saint Nom de Jésus ;
- 1708 : approbation par l'évêque du Léon ;
- 1714 : agrandissement de l'oratoire ;
- 1716 : bénédiction du nouveau bâtiment ;
- 1744 : premier feu de joie à la chapelle ; grande affluence de pèlerins ;
- 1790 : confiscation de la chapelle qui devient un bien national ;
- 1795 : rachat de la chapelle ;
- 1806 : après réparations, acceptation du don de la chapelle par la Fabrique (conseil paroissial) ;
- 1891 : premières réparations depuis la fin des travaux en 1806 ;
- 1899 : à la suite de l'incendie de l'église paroissiale, les messes y sont célébrées ;
- 1905 : inscription à l'inventaire ;
- 1907 : seconde nationalisation ;
- 1912 : rétrocession à la commune ;
- 1958 : reprise des feux de joie ;
- 1989 : importante restauration et création de l'association « Les amis de Chapel Jezuz » ;
- 2002 : pose et inauguration de la croix de granit de Monsieur Jean Le Vern.

... ce sont également des concours et des animations afin de faire participer le plus grand nombre à la vie de la commune.

Connaissez-vous Pierrick et Morwenna, deux amis du *Ty Journal* ?

Ce sont deux lutins qui ont élu domicile à Trégarantec. Ils vivent la nuit et aident Dame Nature à faire son travail : ils n'ont jamais le temps de se reposer, car sans eux rien ne fonctionnerait.

Tout au long de cette année 2020, ils ont souhaité faire participer à des jeux les petits et grands de Trégarantec, afin de les remercier de toute la joie qu'ils ont et de tout ce qu'ils sont prêt à faire pour la commune.

Le *Ty Journal* les aide, mais c'est vous qui leur permettez d'exister.

CONCOURS DU MOIS DE JUILLET



Félicitations à Maxime, Valentin, Clément, Clara, Emy, Elena, Anna, Thomas, Manon, Marcolino, Kylian, Cynthia, Mathieu, Melyna, Margot, Mathys, Théo et Maé pour leurs superbes compositions qui ont permis à Pierrick et Morwenna de partir voir la mer.

CONCOURS DU MOIS D'AOÛT





Félicitations à Audrey, Clément, Pierre, Valentin, Thomas, Maxime, Manon, Maryse et Clara pour leurs superbes compositions qui ont permis à Pierrick et Morwenna d'avoir de très beaux souvenirs des vacances.

CONCOURS DU MOIS D'OCTOBRE



Félicitations à Louna, Nais, Thomas, Manon, Kylian et Théo qui ont fait très peur à Pierrick et Morwenna pour Halloween !! Ils ont chargés les livreurs du Ty Journal de leur apporter leur lot de bonbons au plus vite, lorsque les conditions sanitaires le permettront !

ANIMATIONS DE NOËL

**Noël
Zéro
Déchet**

Fabriquez vos décorations de Noël en misant sur le recyclage !

- Surprenez-nous en fabricant une décoration pour habiller le sapin de Trégarantec, à partir d'objets et de matériaux récupérés dans les placards ou le garage et auxquels vous redonnez une seconde vie en les transformant.
- Faites marcher votre créativité pour jeter moins et décorer plus

Déposez vos décorations le **19 décembre, entre 10h et 13h à la place de l'église.**

L'équipe du Père Noël vous attendra, sans oublier que le Père Noël vous laissera une petite surprise !



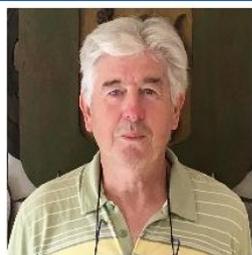
Encore bravo à tous d'être passé, d'avoir bravé le froid et la pluie. Un grand merci pour ces très belles créations qui ont magnifiquement décoré le sapin et pour ce moment qui nous a permis de passer un très agréable samedi matin, dans un très bel esprit de Noël.

L'ensemble de l'équipe municipale de Trégarantec

vous souhaite une très belle année 2021



Jean-Louis Phelep
Maire



Yvon Cloarec
1^{er} adjoint



Samuel Henry
2^{ème} adjoint



Romuald Boivin
3^{ème} adjoint



Yann Alanou
Conseiller



Magali Corre
Conseillère



**Charles-Henri
Débonnaire**
Conseiller



Maryse Lannuzel
Conseillère



Marion Le Roux
Conseillère



Pierre Maudire
Conseiller



Maryline Ropars
Conseillère



Xavier Roudaut
Conseiller



Olivier Saliou
Conseiller



Yann Toudic
Conseiller



**Gabriel Veiga-
Fernandes**
Conseiller

LE TY JOURNAL

Directeur de publication : Jean-Louis Phelep
Ont collaboré à ce numéro : Pierre Maudire, Samuel Henry
et Maryse Loaec
Contact : tyjournal.tregarantec@gmail.com

MAIRIE DE TRÉGARANTEC
LE TY JOURNAL,
6 rue Menez Bargall,
29260 Trégarantec

Crédit photos : Pierre Maudire, Arnaud Marrec, Samuel Henry, Cyril Rappailles, Archives départementales du Finistère, série 2Fi 288, juillet 2020

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles. Les annonces pour le bulletin de février 2021 sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 janvier 2021**.